

## DROIT ET SCIENCES DE GESTION

## Création du DU Droit et technologies du numérique.

Entretien avec les professeurs responsables de la formation, **Bénédicte Fauvarque-Cosson, Droit privé,** et **Mathilde Gollety, Sciences de gestion.** D. M.

Une réelle complicité unit Bénédicte Fauvarque-Cosson, professeur de Droit privé, et Mathilde Gollety, professeur de Sciences de gestion. « Nous avons eu l'occasion de nous retrouver sur la problématique du numérique, explique Mathilde Gollety,

tandis que nous travaillions au montage de nos diplômes respectifs : le M2 Intelligence marketing et mesures des données, me concernant, et, pour Bénédicte Fauvarque-Cosson, le DU Délégué à la protection des données (*Data protection officer*). Nous

avons fait le même constat d'un attrait, d'un engouement, et en même temps d'un réel besoin des étudiants sur ces questions. »

L'enseignement, proposé de manière originale en formation initiale à des étudiants de L3 à M2, vise à donner une culture générale du numérique à des étudiants sensibilisés mais relativement peu armés pour appréhender dans leur future vie professionnelle ce qu'il est désormais convenu d'appeler la transformation numérique.

Pour Bénédicte Fauvarque-Cosson, c'est précisément à l'originalité de son format, volontairement large et ouvert à plusieurs types de profils, droit, sciences de gestion, sciences politiques, sciences économiques, information et communication, que ce DU doit tout son intérêt : transversal et interdisciplinaire. Comment en effet sensibiliser à un domaine en constante évolution et non encore intégralement normé ; comment appréhender l'entier champ de problématiques dont la totalité des conséquences théoriques comme pratiques échappe encore très largement ? « La philosophie du DU est d'acquérir une culture générale du numérique dans toutes ses dimensions, c'est une formation qui devrait presque être proposée à tout étudiant. Le but ici n'est pas d'enseigner le dernier texte ou la dernière règle de droit, mais de montrer quels sont les enjeux du numérique, quelles réponses le droit peut apporter ou non, quelles sont égale-

ment les questions éthiques qui se posent. Ce que nous visons ici est une ouverture plus large sur la société, avec l'ambition d'apporter une réponse à son besoin de juristes mieux formés sur ces enjeux majeurs. »

Mathilde Gollety ajoute : « Les experts détenteurs de connaissances spécialisées seront toujours nécessaires, mais les besoins des entreprises aujourd'hui s'expriment davantage en profils capables de manifester des compétences de dialogue, d'accompagnement des entreprises dans leurs projets ambitieux avec une aptitude à appréhender les nouveaux enjeux juridiques, comme les nouvelles responsabilités induites par le numérique ».

Sur les quatre modules semestriels, certains comme le droit de la propriété intellectuelle seront plus techniques, permettant déjà d'apporter les réponses existantes ; d'autres plus philosophiques, éthiques, ou scientifiques comme la cybercriminalité. Les intervenants ont des profils variés : professeurs et professeurs associés à l'université Paris II, professionnels issus de grandes sociétés françaises ou étrangères impliquées dans le numérique, personnalités de la CNIL, juges, membres de la Gendarmerie nationale, avocats... « La trentaine d'étudiants retenus sera sélectionnée sur leur motivation, leurs résultats mais également leur excellent niveau en anglais, explique Bénédicte Fauvarque-Cosson, afin de préserver la qualité des échanges et de l'interaction entre étudiants et intervenants professionnels ». Mathilde Gollety, de son côté, insiste sur l'importance, pour les

intervenants professionnels sollicités, d'un échange de qualité avec des étudiants motivés et brillants : « tous nos intervenants le soulignent, c'est un vrai plaisir d'enseigner à des étudiants qui les *challengent*, qui savent immédiatement les interpellier sur des questions cruciales. On ne dira jamais assez combien ces réseaux de professionnels intervenants

**Avec les diplômes que nous proposons, M2 Droit du multimédia et de l'informatique, M2 Intelligence marketing et mesure des marchés, DU Délégué à la protection des données et DU Transformation numérique du droit et Legaltech, il y a une légitimité évidente à ce que Paris II puisse se positionner comme une instance de réflexion et de recherche plus fondamentale, reconnue sur ces sujets.**

à l'université sont le fruit de relations choyées, entretenues, de liens tissés de longue date, où le professionnel doit également trouver de l'intérêt et du plaisir à s'adresser à ce public universitaire. C'est dans cette interaction réussie que se joue également le succès de nos formations ».

À l'issue de cette année, les étudiants pourront choisir de se consacrer à une autre spécialité ou bien poursuivre avec le M2 Droit du multimédia et de l'informatique, prolongement en quelque sorte naturel de cette année propédeutique. L'ambition de créer ainsi à l'université Panthéon-Assas un véritable pôle référent sur le numérique n'est pas dissimulée. « Avec les diplômes que nous proposons, M2 Droit du multimédia et de l'informatique, M2 Intelligence marketing et mesure des marchés, DU Délégué à

la protection des données et DU Transformation numérique du droit et Legaltech, il y a une légitimité évidente à ce que Paris II puisse se positionner comme une instance de réflexion et de recherche plus fondamentale, reconnue sur ces sujets », avancent les deux professeurs responsables de la formation. Regroupées dans ce qui pourrait devenir à terme un Institut du numérique, doublé d'une Chaire du numérique, ce sont toutes ses activités d'enseignement et de recherche dans le domaine du numérique que l'université Panthéon-Assas pourrait souhaiter très prochainement valoriser au niveau national comme international.

Sur des sujets de pointe requérant évidemment une réactivité très forte à un environnement en constante évolution, la plus-value universitaire réside très certainement, au-delà du paradoxe apparent, dans la mise en perspective de ce domaine nouveau qui nécessite infiniment plus de réflexion de fond et de recul que le seul traitement purement opérationnel et pratique.

Avec l'accueil très favorable reçu à l'université par ce projet et le soutien fort de son président, nul doute que le DU Droit et technologies du numérique prenne très vite sa belle vitesse de croisière, en acquérant tout naturellement une dimension européenne et internationale.

À guetter donc : le calendrier prochain des inscriptions et de la formation pour cette année universitaire 2017-2018 ■



Mathilde Gollety et Bénédicte Fauvarque-Cosson.